



## PRINCIPES DE SELECTION 2026

## EQUIPE DE FRANCE INLINE FREESTYLE

*Mise à jour : 08 avril*

Fédération  
Française **Roller**  
& **Skateboard**



**Fédération Française de Roller et Skateboard**

6 Bd Président Franklin Roosevelt - CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex

Tel : +33(0)5 56 33 65 65 - [contact@ffroller-skateboard.com](mailto:contact@ffroller-skateboard.com) - [www.ffroller-skateboard.com](http://www.ffroller-skateboard.com) - Siret : 378 467 864 000 39

1. Introduction .....	3
2. Conditions administratives pour participer aux sélections équipe de France .....	4
3. Comité de sélection.....	4
4. Sélection équipe de France Roller Freestyle – Championnat du monde .....	4
4.1 Compétition de référence .....	4
4.2 Processus de sélection .....	4
4.4 Composition de la sélection .....	5
4.5 Modalités de prise en charge .....	5
4.6 Diffusion des sélections nominatives .....	5

## 1. Introduction

Les résultats de la saison 2025 mettent en évidence les performances de l'Équipe de France sur la scène internationale,

### SKATECROSS

Avec une 1re place au classement des nations lors des Championnats d'Europe skatecross individuel et par équipe.



### HAUTEUR

2025 Championnat du Monde : Mayrin Burasowitch Médaille d'argent

2025 Championnats d'Europe : Mayrin Burasowitch Médaille d'argent

Emilie Bellanger 5eme place senior ( junior surclassé senior )

Kylian Servant 7eme place senior ( junior surclassé senior )

### SLALOM

2025 Championnats d'Europe : Marie Lecomte 6eme place senior femme

Paul Menet-Chao 3eme place senior homme

Yoann Rayer 6eme place senior homme

Gaetan Le Gac 7eme place senior homme

Lim Dayries 8eme place senior homme

2025 Championnats du Monde : Paul Menet-Chao 4eme place senior homme

### Objectifs

Emmener l'équipe de France vers l'OR lors des World Skates Games 2026.

## 2. Conditions administratives pour participer aux sélections équipe de France

Pour être éligible à la sélection en Équipe de France, chaque sportif doit :

- Être titulaire d'une licence à la FFRS ;
- Respecter les règlements nationaux et internationaux en vigueur ;
- Signer la convention fédération / sportifs de haut niveau 2025-2028 pour les sportifs listés ;
- Signer la charte de l'Équipe de France.

## 3. Comité de sélection

Le comité de sélection est composé de la manière suivante :

- Le Directeur Technique National (DTN) ou son représentant ;
- Le(s) chargé(s) de mission performance ;
- Le Directeur de l'Équipe de France ou le responsable technique de la discipline ;
- La présidente de la commission sportive de roller freestyle ou son représentant

## 4. Sélection équipe de France Roller Freestyle – Championnat du monde

### 4.1 Compétition de référence

Championnats du monde à Asuncion au Paraguay à l'occasion des World Skate Games du 1 au 9 octobre 2026.

### 4.2 Processus de sélection

#### **Skatecross**

La sélection pour les Championnats du monde est arrêtée par le comité de sélection, au regard de l'ensemble des résultats sportifs de la saison et du stage de détection équipe de France qui aura lieu après la dernière compétition 2 étoiles de la saison. **Les cinq premier du classement national** établie après cette dernière seront qualifié pour le **stage de détection** dans les catégories U19 et SENIOR. La sélection en équipe de France se fera donc parmi ce choix de patineur.

D'autres patineurs peuvent s'ajouter au stage si :

- Un patineur est titré champion de France mais n'a pas réussi à se classer dans le top 5 du circuit national au classement actualisé ;
- Un patineur n'a pas pu participer à 4 étapes national 2 étoiles sur justificatif et a déjà obtenu un top 3 lors d'épreuve coupe du Monde ou Championnats d'Europe en 2025

#### **Hauteur pure**

La sélection pour les Championnats du monde est arrêtée par le comité de sélection, au regard de l'ensemble des résultats sportifs de la saison

Les sauteurs devront à minima valider les quotas suivants dans la saison en cours lors de compétitions officielles pour pouvoir prétendre à une sélection aux championnats du monde :

*Senior Femme : 2 barres à plus de 128cm et 1 barre à plus de 130cm*

*Senior Homme : 2 barres à plus de 155cm et 1 barre à plus de 157cm*

*Junior Femme : 2 barres à plus de 123cm et 1 barre à plus de 125cm*

*Junior Homme : 2 barres à plus de 150cm et 1 barre à plus de 152cm*

Les patineurs cherchant une sélection doivent participer au championnat de France et répondre positivement aux sélections lors des stages.

Le responsable de la discipline, en lien avec les chargés de mission performance, établit et propose au comité de sélection la liste nominative des sportifs pressentis, sur la base du règlement de sélection en vigueur, préalablement validé. Cette proposition s'appuie sur l'analyse des résultats obtenus lors du circuit national mais également du stage de détection. Le patineur doit avoir la capacité de s'inscrire dans une dynamique de performance collective.

Le comité de sélection examine cette proposition au regard des critères définis par le présent règlement. Il veille au respect de l'équité de traitement entre les sportifs, à la cohérence du collectif retenu et à l'adéquation de la sélection avec les objectifs de performance de l'Équipe de France. À l'issue de cette procédure, le Directeur Technique National arrête la liste définitive des sportifs sélectionnés. Dans l'intérêt de la performance collective et au regard de circonstances particulières dûment motivées, le Directeur Technique National peut, à titre exceptionnel, ajuster la sélection nominative ou le nombre de sportifs retenus, en fonction du niveau global des catégories, de la densité sportive observée et des résultats individuels constatés au cours du programme d'actions.

#### 4.4 Composition de la sélection

Skatecross

- Hommes : la sélection pourra comprendre jusqu'à 3 athlètes ;
- Femmes : la sélection pourra comprendre jusqu'à 3 athlètes ;
- Juniors : la sélection pourra comprendre jusqu'à 4 athlètes.

Hauteur Pure

- Hommes : la sélection pourra comprendre jusqu'à 1 athlète
- Femmes : la sélection pourra comprendre jusqu'à 1 athlète
- Juniors : la sélection pourra comprendre jusqu'à 2 athlètes

#### 4.5 Modalités de prise en charge

L'Équipe de France regroupe les athlètes sélectionnés pour représenter la France lors des Championnats du monde.

La prise en charge financière, logistique et organisationnelle des athlètes sélectionnés peut varier selon les moyens fédéraux mobilisables, les partenariats en vigueur et les contraintes propres à l'événement. Les modalités de prise en charge sont définies pour cette échéance et précisées dans la convocation transmise aux sportifs concernés.

Pour les athlètes mineurs, les modalités d'encadrement, de déplacement et de responsabilité sont également précisées dans la convocation, en fonction du dispositif mis en place pour l'événement concerné.

#### 4.6 Diffusion des sélections nominatives

Les sélections nominatives seront diffusées sur le site internet de la fédération.